

pas sans savoir que l'un des problèmes à résoudre au cours de cette décennie, c'est que d'autres destroyers deviendront désuets.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LES GRAINS

BLÉ—LES PRIX DE VENTE ET LE CÔÛT DE LA PRODUCTION

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice, chargé de la Commission canadienne du blé. Pour le cultivateur de l'Ouest, il est du plus haut intérêt de connaître les prix de vente de son blé. Comme ces prix sont connus des pays qui lui font concurrence, le ministre nous dirait-il si du blé de même catégorie a été vendu à des prix différents, ces derniers mois, à l'URSS, à la Chine communiste et au Japon?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, c'est à la Commission canadienne du blé qu'il appartient de décider du prix de vente du grain, conformément au pouvoir qui lui est conféré d'après la loi, pour tâcher d'obtenir le prix le plus avantageux pour les cultivateurs. Comme la Commission vient témoigner de temps à autre devant les comités parlementaires, elle peut tout à loisir y expliquer dans quelle mesure elle est disposée ou non à faire connaître les prix. Si la Commission est d'avis qu'il y va de l'intérêt des cultivateurs de ne pas révéler certaines choses, ce n'est sûrement pas moi qui exercerai des pressions sur elle.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'insiste auprès du ministre pour qu'il dise la vérité à ce sujet. Les cultivateurs veulent savoir à quoi s'en tenir. Voici ce que je lui demande: N'est-il pas vrai que la plus grande partie du blé exporté actuellement est vendue à un prix inférieur au coût de la production? Si le ministre peut me répondre, je lui demanderai quels étaient les prix en question.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je puis dire au très honorable représentant que je suis extrêmement satisfait du travail de la Commission canadienne du blé, qui a réussi à obtenir les meilleurs prix possibles sur le marché mondial et qui continue à vendre du grain.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre se satisfait de peu, à ce que je vois, puisqu'il a accepté sans regimber qu'une cinquantaine de navires attendent à Vancouver leurs chargements de blé depuis plusieurs semaines. Je lui demande pour de bon de me dire s'il n'est pas vrai que depuis six mois, la Commission canadienne vend du blé à un prix inférieur au coût moyen de production?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, la question d'un coût moyen de production est en soi plutôt complexe. Je ne suis pas prêt à déclarer catégoriquement en quoi il consiste. De son côté, si l'honorable représentant sait à quel niveau au-dessous des coûts de revient la Commission de blé devrait vendre les céréales, à mon avis, il devrait l'indiquer à la Chambre.

[L'hon. M. Benson.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, on m'a demandé si je sais. . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Donc, je . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, vous êtes debout, mais on m'a posé une question . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: . . . et, à ce sujet, le gouvernement a besoin de renseignements.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant sait qu'il devrait reprendre son siège alors que j'essaie de rétablir l'ordre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le très honorable représentant a posé une question. Je ne sais pas au juste s'il veut renouveler ou répéter sa question. Je pense que le deuxième mot lui plaît davantage, mais il me semble que la question a été posée deux fois . . .

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, non.

M. l'Orateur: . . . et que le ministre y a répondu, quoique peut-être pas à la satisfaction du très honorable représentant. J'aimerais que nous passions à la question suivante.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le ministre m'a demandé s'il m'est possible de dire que les prix du blé d'exportation canadien au cours du dernier semestre ont été dans bien des cas inférieurs aux coûts de production. Apparemment, il n'a pas ces renseignements et je l'informe donc qu'il en est ainsi.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre aurait-il la bonté de reprendre son siège? Il reste une minute avant la fin de la période des questions. A mon avis, il n'appartient pas au ministre de poser des questions au très honorable représentant, ni au très honorable représentant de répondre à des questions du ministre qui me paraissent hypothétiques. Nous devrions passer à la question suivante, car il ne nous reste que 60 secondes avant la fin de la période des questions.

* * *

• (1450)

L'AGRICULTURE

QUÉBEC—ON RÉCLAME LA PRÉSENTATION IMMÉDIATE D'UNE MESURE SPÉCIALE EN VUE D'INDEMNISER LES AGRICULTEURS DONT LES RÉCOLTES ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉES

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.